

Département de Lot-et-Garonne
VILLE LE PASSAGE D'AGEN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 MARS 2025

Le Conseil Municipal de la Ville Le Passage d'Agen s'est réuni en séance ordinaire le mardi dix-huit mars deux mil vingt-cinq.

PRÉSENTS : M. GARCIA. Mmes BARAILLES. FAGET. M. MEYNARD. Mme FOUQUET. M. BÉLAIR. Mme PINHEIRO. MM. BERTOUILLE. DISSÈS. Mmes DUCÉL. PELLETIER. M. ROSSI. Mme POMMÈ. M. DOUCET. Mme BAURENS. MM. FRÉMY. DURAND. Mme GRIFFOND. M. JIMENEZ.

ABSENT ET EXCUSÉ : M. PETIT.

POUVOIRS : M. MIRANDE à M. ROSSI. Mme ROUMAZEILLES à M. BÉLAIR. Mme VÉZINAT à Mme FAGET. M. PORTEJOIE à Mme BAURENS. Mme SAZI à Mme DUCÉL. M. LÉCUREUIL à M. GARCIA. M. MOUMOUNI à Mme PELLETIER. Mme CAMGUILHEM à M. DURAND. M. CUESTA à M. FRÉMY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DOUCET.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29

Date de la convocation : 12 mars 2025

Date de l'affichage : 12 mars 2025

OBJET : SYNDICAT DÉPARTEMENTAL TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOT-ET-GARONNE
COMMISSION TERRITORIALE D'ÉNERGIE DE L'AGENAIS
DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL
REPLACEMENT D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT

Délibération n°2025-39

VU la délibération du Conseil municipal n°2020-77 en date du 5 juillet 2020 et visée par les services préfectoraux le 7 juillet 2020,

VU la délibération du Conseil municipal n°2020-156 en date du 24 novembre 2020 et visée par les services préfectoraux le 26 novembre 2020,

VU la démission de Monsieur Michel BORDENEUVE de son mandat de conseiller municipal,

Le Rapporteur expose :

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 5 juillet 2020, avait procédé à la désignation des 2 délégués titulaires et des 2 délégués suppléants appelés à représenter la Commune au sein de la Commission Territoriale d'Énergie de l'Agenais qui regroupe 45 communes.

A cet effet, le Conseil municipal avait prévu tant pour les membres titulaires que pour les membres suppléants, que les 2 représentants seraient issus pour le premier de la majorité municipale et pour le second de la minorité municipale.

Ainsi, avaient été respectivement désignés en tant que délégués titulaires : Messieurs Jean-Jacques MIRANDE et Jean-Louis JIMENEZ et en tant que délégués suppléants : Monsieur Michel BORDENEUVE et Madame Annick BOUMARD.

Suite à la démission de Madame Annick BOUMARD de son mandat de conseillère municipale, les services de Territoire d'Energie 47 avaient demandé à la Commune de désigner le délégué suppléant appelé à la remplacer. Ainsi, le Conseil municipal, lors de sa séance du 24 novembre 2020, avait désigné Monsieur Serge CUESTA en tant que délégué suppléant pour remplacer Madame BOUMARD.

Suite à la démission de Monsieur Michel BORDENEUVE de son mandat de conseiller municipal, il vous est proposé de désigner Monsieur Alain ROSSI, pour lui succéder et de transmettre la délibération correspondante à Territoire d'Energie 47.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

1°) - CONFIRME, en tant que délégués titulaires et délégué suppléant, pour représenter la Commune à Territoire d'Energie Lot-et-Garonne au sein de la Commission Territoriale d'énergie de l'Agenais, les conseillers municipaux suivants :

**. Délégués titulaires : M. Jean-Jacques MIRANDE
M. Jean-Louis JIMENEZ**

. Délégué suppléant : M. Serge CUESTA

2°) –DÉSIGNE en tant que membre suppléant en lieu et place de M. Michel BORDENEUVE : M. Alain ROSSI.

3°) – S'ENGAGE à transmettre cette délibération au Président de Territoire d'Energie Lot-et-Garonne.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
Le Passage d' Agen, le 19 mars 2025

Le Secrétaire de séance,

Frédéric DOUCET



Le Maire,

Francis GARCIA.